

le petit Louvernéen



BULLETIN
MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE LOUVERNÉ

N°62
DÉCEMBRE 2009

SOMMAIRE

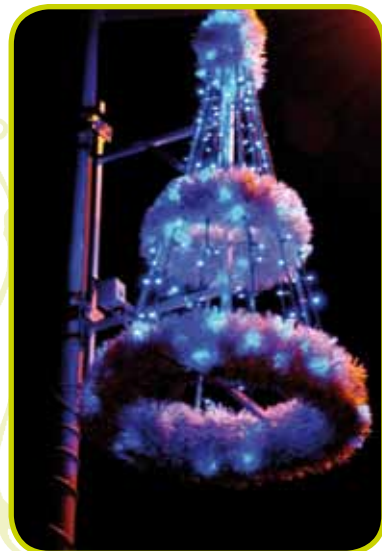
Louvern� illumin�	2
Mot du Maire	3
Conseil Municipal	4
En projet	6
Les Travaux	7
Assainissement	8
Tribune Libre	9
Les �coles	10
Enfance/Jeunesse	11
Louvern� en Bref	12
Infos Vie Locale	13
Infos Diverses	14
�tat Civil	15
Adresses Utiles	16

COMIT  DE R DACTIION

Alain BOISBOUVIER, C line BOUSSARD, Nelly COURCELLE, Jean-Louis DESERT, Herv  FLEURY, Rosa GONCALVES, Franck LECRIVAIN, Christiane RIVIERE, Christian RUSINEK, Sylvie VIELLE

CONCEPTION & IMPRESSION

Imprim'services - Bonchamp
T l. 02 43 53 21 00



>> LOUVERN  ILLUMIN    L'OCCASION DES F TES DE FIN D'ANN E.



LE MOT DU MAIRE



L'année 2009 arrive à son terme ; elle laissera dans l'esprit de chacun, le souvenir d'une année de crise. Chacun aimerait croire que les difficultés sont derrière nous mais il nous faut rester réalistes, les effets de cette crise perdureront en 2010 même si une reprise timide semble se dessiner. Cette crise a des effets variés selon les lieux et les situations avec notamment un accroissement considérable du taux de chômage. Pour la seule commune de Louverné, ce sont près de 40 chômeurs supplémentaires qui ont été comptabilisés depuis le début de l'année. Pour atténuer les difficultés des plus fragilisés d'entre nous, nous avons choisi en 2009 d'instaurer le quotient familial pour la restauration scolaire, de limiter l'augmentation du prix du repas à 1% et de ne pas faire évoluer les taux de la fiscalité directe locale. Nous ne pourrions pas durablement tenir cette position d'autant qu'un des moyens utilisés par l'État pour contenir les déficits de son budget est de réformer les ressources des collectivités locales et de réduire les dotations affectées aux communes. Pour faire face à ces réformes et aux besoins croissants de services et d'équipements exprimés par les Louvernéens, nous allons être amenés à faire évoluer raisonnablement nos taux d'imposition. Ces nouvelles ressources sont indispensables pour réaliser nos projets de l'année 2010 qui s'articuleront autour de trois grands axes :

- La mise en service de la deuxième tranche du centre multi-accueil qui permettra d'accueillir les enfants de nos centres de loisirs dans des locaux totalement adaptés à leurs activités ; ces locaux seront également utilisables par les associations communales.

- Le lancement de la construction d'une salle socio-culturelle, derrière la mairie, destinée au club de la bonne entente mais aussi aux autres associations et familles ; nous aurons au cours de l'année l'occasion de vous présenter plus précisément ce projet.

- l'aboutissement de notre réflexion sur la maison médicale et sociale qui mobilise depuis près d'un an les professions médicales et paramédicales de la commune : avec mes collègues maires des communes environnantes, nous conjuguons nos énergies pour faire aboutir ce projet essentiel ; je formule le vœu que nous aurons, au cours de l'année 2010, des plans à vous présenter en vue d'une construction en 2011.

Ces projets importants sont le signe du dynamisme de notre commune dont ils conforteront encore l'attractivité et le bien être de chacun de ses habitants.

L'année 2010 se profile donc riche en projets communaux ; je forme le vœu qu'il en soit de même pour chacun de vous et que cette nouvelle année vous apporte sérénité, santé et bonheur.

J'invite enfin chaque Louvernéen à venir nous rejoindre pour la cérémonie des vœux que nous organisons le vendredi 8 janvier à 20 heures à la salle des Pléiades.

*Bonnes fêtes de fin d'année.
Alain Boisbourvier*

**INVITATION
À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX.
LE 8 JANVIER 2010 À 20H00
SALLE DES PLÉIADES**

Oui, je participerai à la cérémonie des vœux.

Nom/Prénom : Nbre de pers.

Bulletin à remettre en mairie pour le 28 décembre

>> DE JUILLET À NOVEMBRE 2008

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni à cinq reprises depuis la parution du précédent petit louvernéen ; les décisions prises pour l'assemblée délibérante de la commune sont résumées ci-après :

CONSEIL MUNICIPAL ORGANISMES EXTÉRIEURS

Le conseil approuve l'extension des compétences communautaires de Laval Agglomération à la définition des Zones de Développement de l'Éolien sur son territoire.

Il propose par ailleurs l'inscription au futur contrat territorial unique (CTU), en cours de négociation avec la région, trois opérations susceptibles d'être subventionnées : les salles socioculturelles, la deuxième tranche du multi-accueil et la maison médicale.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Le conseil municipal a accepté la signature, avec la Préfecture de la Mayenne, d'une convention en vue de la transmission sous forme dématérialisée des actes administratifs de la commune (délibérations du conseil municipal, arrêtés du Maire, contrats et conventions) ; outre les économies de papier et de frais postaux qu'elle permettra, cette nouvelle procédure de transmission accélèrera le traitement des affaires communales.

AFFAIRES SOCIALES

Christiane RIVIÈRE, adjointe déléguée aux affaires sociales, est désignée pour représenter le conseil municipal au sein du conseil d'administration du Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) de Laval agglomération ; constitué sous forme associative, le CLIC a pour missions principales d'informer, conseiller et soutenir les personnes âgées du secteur pour une prise en charge de qualité.

Le conseil valide le principe de la réalisation d'une maison médicale pluridisciplinaire intercommunale dont le projet résulte d'une longue et étroite concertation entre les élus et les professionnels de la santé du secteur.

LOISIRS-SPORTS

Le conseil décide de confier à un cabinet spécialisé, dans le cadre d'un marché de service sans formalités préalables, la définition de la nature et de l'étendue des besoins à satisfaire pour la mise aux normes des terrains de football du complexe sportif, l'aménagement du terrain d'entraînement n°3 et la mise en place d'un système d'éclairage de ce terrain.

AFFAIRES SCOLAIRES

Le conseil a successivement :

- accepté l'inscription d'un jeune louvernéen dans une classe d'intégration scolaire d'une école privée lavalloise et la participation de la commune aux charges de scolarité correspondantes
- fixé le montant de la répartition entre les communes des dépenses de fonctionnement des écoles publiques pour l'année 2008-2009 à 1 004,82 € /élève d'école maternelle et 375,13 € /élève d'école primaire.
- arrêté à 8 311,34 € le montant de la participation de la commune de la Chapelle Anthenaïse au fonctionnement des services périscolaires pour l'année civile 2008.



>> DOMAINE PRIVÉ >> DOMAINE PUBLIC

Le conseil accepte la vente à la SCI WEZERE et à la Société OUEST ACRO d'une partie de l'accotement déclassé de la rue Claude Chappe, dans la zone de l'Océane, au prix de 2 926,08 €

Le conseil accepte le déclassement d'une partie du chemin rural n°118 en vue de sa vente au nouveau propriétaire des bâtiments de l'ancienne ferme de « la Gallorière ».

PERSONNEL COMMUNAL

Le tableau des effectifs du personnel communal a du faire l'objet de nouvelles adaptations pour permettre l'ajustement des moyens des services à leurs nouvelles missions et assurer l'ouverture du multi-accueil « Le Monde des P'tits Bouts » dans le respect des normes d'encadrement réglementaires :

- un poste d'adjoint technique (second de cuisine) a été créé au restaurant scolaire
- un emploi d'auxiliaire de puériculture à temps complet, 2 emplois d'adjoints d'animation à temps complet et 2 emplois d'adjoints d'animation à temps non complet (28h/s et 10h/s) ont été créés (ou repris) pour l'ouverture du multi-accueil communal « Le Monde des P'tits Bouts » le 1^{er} novembre 2009.

La prime de fin d'année du personnel communal est fixée à 874,13 € nets par agent à temps complet.

Le conseil autorise le maire à établir des contrats de travail dans le cadre du dispositif « C.A.E. Passerelle » afin de permettre le recrutement de jeunes de moins de 26 ans, rencontrant des difficultés d'accès au marché du travail ou de jeunes diplômés à la recherche d'une première expérience.

>> BÂTIMENTS

SALLE DU MAINE

Plusieurs avenants sont conclus avec les entreprises attributaires des marchés de travaux pour la réhabilitation de la salle du Maine afin d'en optimiser le projet (création d'une rampe d'accès, de placards, d'un bar etc.) ; le coût des travaux (247 000 € TTC) reste néanmoins inférieur aux ouvertures de crédits initialement prévues (274 000 €)

SALLES SOCIOCULTURELLES

Le Maire est autorisé à signer le marché de Maîtrise d'œuvre pour la construction des salles socioculturelles et la bibliothèque-médiathèque derrière la mairie ; après appel public à la concurrence, ce marché est confié à Fred PETR, architecte Rennais associé au bureau d'études Acore de Louverné, au prix de 201 275 € TTC.

Une subvention de 5 000 € est sollicitée au titre de la réserve parlementaire pour financer les travaux d'isolation acoustique programmés début décembre dans la salle Léonard de Vinci.

LOTISSEMENT

La maîtrise d'œuvre de la 2^{ème} tranche de la zone d'habitat futur (secteur Nio-lerie-Barrière-Charterie) est confiée au cabinet TECAM de Fougères au prix de 104 700 € HT.

ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal décide d'instaurer un nouveau mode de tarification de la redevance assainissement qui sera répartie en deux parts : une part fixe d'un montant de 15 €, pour l'abonnement au service, et une part proportionnelle à la consommation maintenue à 0,76 €/m³.

La participation de la Commune de Changé aux charges de fonctionnement du service de l'assainissement est fixée à 9 235,54 € pour l'acheminement et le traitement des effluents de la ZAC des Ébaudières au cours de l'année 2008.

FINANCES

Le conseil accepte les chèques « emploi-service universel » (CESU) pour le paiement de la garderie scolaire du matin et du soir et le multi-accueil (halte-garderie, crèche).

VOIRIE COMMUNALE

VOIRIE DÉPARTEMENTALE

Le Maire est autorisé à signer le contrat de travaux du programme voirie 2009 avec l'entreprise SECHE Sarl, du Bourgneuf la Forêt, qui a remis l'offre moins-disante au prix de 44 973,80 € HT soit 53 788,66 € TTC.

>> CENTRES DE LOISIRS

Le conseil accepte l'inscription des enfants de la commune de Chalons du Maine dans les centres de loisirs de Louverné sous réserve de la participation financière de Chalons du Maine à hauteur du déficit par journée/enfant constaté dans les comptes de la commune de Louverné.

Le conseil valide le principe de la signature d'un contrat enfance jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales afin de favoriser l'amélioration quantitative et qualitative des différentes formules d'accueil déjà organisées par la commune et de faciliter l'accès de ces services d'accueil aux familles les moins favorisées.

>> PETITE ENFANCE JEUNESSE

Le conseil approuve le règlement intérieur du multi-accueil « Le Monde des P'tits Bouts » qui a ouvert ses portes le 1^{er} novembre 2009 dans les nouveaux locaux de la rue Paul Gauguin ; les tarifs pratiqués seront ceux préconisés par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, proportionnels à la capacité contributive des familles (application du quotient familial).

>> RESTAURANT SCOLAIRE

Le conseil décide l'instauration d'une tarification « au quotient familial » des repas servis au restaurant scolaire à compter de la rentrée de septembre 2009 : La nouvelle grille tarifaire est constituée de 4 tranches pour les habitants de Louverné et d'un tarif majoré pour les utilisateurs du service résidant hors commune ; le tarif de base autour duquel s'articule la nouvelle grille tarifaire (de -25% à +15%) est fixé à 2,97 € (+1% sur un an).

EN PROJET

>> LA MAISON MÉDICALE

Depuis plusieurs mois, avec mes collègues maires de Chalons du Maine, la Chapelle Anthenaïse, St Jean sur Mayenne et Montflours et avec M. Michel Ferron, conseiller Général, nous travaillons à rapprocher les acteurs médicaux de la commune pour les installer dans une maison médicale et sociale avec une antenne à St Jean-sur-Mayenne et à la Chapelle Anthenaïse.

Cette démarche est commune car nous savons que maintenir une offre médicale dans un contexte de rareté ne pourra pas se faire isolément. Porter ce projet à plusieurs est un moyen d'alerter ensemble les politiques et d'obtenir des aides pour le financer de manière optimale.

Notre objectif est de regrouper la majorité des acteurs médicaux et paramédicaux en un même lieu et ainsi :

- répondre à une attente forte de la population,
- favoriser les échanges entre praticiens au profit des patients,
- mieux coordonner les soins pour les patients,
- maintenir et renforcer l'offre médicale dans notre commune,
- favoriser l'installation de jeunes praticiens,
- apporter une offre large de proximité,

À ce jour nous avons présenté ce projet à la communauté d'agglomération afin qu'elle l'inscrive dans le futur contrat territorial de la Région.

M. Loïc Bedouet, conseiller régional en charge de la santé, est venu nous écouter et a apprécié notre projet ; il le soutiendra à la région car il correspond en tout point à la volonté de celle-ci d'aider à maintenir un tissu médical et paramédical en zones rurales et périurbaines.

Nous sommes confiants dans la réussite de ce projet car nous avons eu un travail très constructif avec les acteurs médicaux dont la majeure partie nous a aujourd'hui fait part de sa volonté de s'inscrire dans la démarche. Si nous arrivons à aller au bout de ce projet avec un engagement des acteurs médicaux, l'année 2010 sera consacrée au choix d'un architecte et aux études avec pour objectif la construction des bâtiments en 2011 et leur livraison début 2012.



>> LES TUL

Une nouvelle délégation du service des Transports Urbains Lavallois (TUL) a été négociée par Laval Agglomération ; sa mise en œuvre vise à satisfaire les attentes majeures qui étaient ressorties de l'enquête réalisée en fin d'année 2008 dans les 20 communes de notre agglomération. À Louverné, vous aviez été plus de 150 à répondre spontanément à cette enquête. Vos attentes portaient principalement sur l'amélioration des horaires et du cadencement, la desserte des zones d'activités, des liaisons directes entre communes, des TUL à la demande pour la Ricoulière et plus d'abribus. Les demandes des communes étaient nombreuses et les arbitrages difficiles à rendre d'autant que les élus de l'agglomération avaient affirmé leur volonté de maîtriser l'évolution du budget « transports ».

En résumé, l'évolution du service porte sur trois points majeurs :

- des TUL à la demande dits TULIB (sur réservation au plus tard 1h avant le départ) pour toutes les communes de la deuxième couronne,
- une ligne circulaire autour de Laval (Lano) permettant de rejoindre, par des correspondances avec les lignes intermédiaires, les zones d'activité ou les autres communes,
- des fréquences améliorées dans de nombreux cas.

Ces améliorations devraient permettre, à terme, une augmentation de la fréquentation évaluée à plus de 28%.

En ce qui concerne Louverné une bonne partie des vœux de la population a été satisfaite :

- une fréquence plus importante car nous passons de 16 à 21 bus par jour,
- un cadencement plus fort, le matin, le midi et le soir. Les bus seront espacés de ½ heure le matin, le midi et le soir et d'une heure dans la journée aux heures creuses.
- des TULIB pour la Ricoulière, de 7 heures à 19 heures ; les habitants de ce hameau pourront ainsi, en le demandant une heure avant, rejoindre un TUL à Louverné et être raccompagnés à leur retour.

Les louvernénéens bénéficieront également de la ligne circulaire (Lano) avec un arrêt à la technopole leur permettant d'avoir des correspondances avec les zones d'activités majeures de l'agglomération et avec les autres communes, sans passer par le centre-ville. Globalement, c'est une vraie satisfaction pour les élus de Louverné même si nous aurions également souhaité améliorer la desserte du hameau de Niaffles et de la zone autoroutière ; mais il faut bien admettre que la gestion commune des transports publics nécessite des compromis de chacun.



THERMOGRAPHIE AÉRIENNE SUR LES COMMUNES DE LAVAL AGGLOMÉRATION

L'ensemble du territoire urbain de Laval agglomération va être survolé au cours de cet hiver afin de « Thermo-photographier » nos habitations. L'objectif de cette opération, menée en partenariat avec la jeune chambre économique, est de remettre à chaque propriétaire des photos de leur habitation avec des codes couleurs permettant d'en définir la qualité d'isolation et

d'identifier les points de déperdition de chaleur. Dès que les planches de photos seront disponibles, nous vous en informerons afin de permettre à chacun de récupérer la thermographie de son pavillon, d'en interpréter les résultats et de dresser la liste des travaux d'amélioration énergétique (isolation) à privilégier.



>> LA SALLE DU MAINE

Les travaux de rénovation de la Salle du Maine (nouveau parquet pour le sol, isolation, menuiseries, peintures et chauffage ...) ont été achevés dans les délais impartis et l'inauguration de celle-ci a donc pu se dérouler le 20 octobre.



LES TRAVAUX



>> LE CENTRE MULTI-ACCUEIL

Les travaux de la deuxième tranche du Centre Multi-Accueil (PLANÈTE COULEUR destinée à accueillir le centre de loisirs) suivent le rythme prévu en élévation gros œuvre et nous permettent maintenant de mieux appréhender l'emprise au sol de l'ensemble des deux bâtiments. La livraison de ce celui-ci est prévue pour le mois de juin 2010.



>> TRAVAUX DE VOIRIE

Un nouvel aménagement est en cours de réalisation dans le carrefour des rues de la Gare, de la rue du Maine et de la rue du Douanier Rousseau. Il permettra, par la mise en œuvre de traversées « bateaux » de faciliter la circulation piétonne et un nouveau marquage signalétique au sol sécurisera la circulation automobile qui n'est pas forcément toujours aisée dans ce périmètre.



>> LA SALLE FRANÇOIS GESLOT A DÉMÉNAGÉ...

L'ouverture du centre multi-accueil à libérer la salle des P'tits Bouts. Après quelques travaux d'aménagement, cette salle permet au Club de la bonne Entente et autres associations de se retrouver dans un local plus agréable. Une seconde jeunesse ! ! !

ASSAINISSEMENT

>> PROJET DE RACCORDEMENT DE LA STATION DE LA BARRIÈRE SUR CELLE DE LA POUPLINIÈRE

Actuellement deux systèmes assurent l'épuration des eaux usées produites par la population agglomérée de Louverné :

- le premier résulte de l'investissement réalisé par la commune en 2007 sur le site de la Pouplinière qui permet, grâce à un système pneumatique, de refouler nos effluents vers la station du bas du bois à Laval. Pour ce système, nous versons à la ville de Laval une redevance proportionnelle aux quantités de nos effluents qui y sont traités. Nous participons également aux investissements réalisés sur la station de Laval au prorata de nos rejets. Cette station nous permet de bénéficier de techniques modernes et d'une mise aux normes régulière des installations. Pour ce système, l'évolution de nos charges est liée à celle des charges de la station du bas du bois qui sont réparties entre la ville de Laval et les cinq communs membres du « SMACEL » (Bonchamp, Changé, L'Huisserie, Saint-Berthevin et Louverné)
- le deuxième système concerne la station de la Barrière route de La Chapelle Anthenaïse ; construite en 1976, cette station a atteint le maximum de sa capacité et doit être entièrement reconditionnée pour satisfaire aux nouvelles normes. Nous avons fait le choix de la raccorder à la station de la Pouplinière, par une conduite que nous créerons entre la Barrière et la station Pneumatique, afin de refouler également ces effluents vers la ville de Laval. Une fois cet investissement réalisé (en 2010 /2011) notre système épuratoire urbain sera complètement rénové.

Pour faire face à ces investissements et aux charges de fonctionnement qu'ils génèrent, le conseil municipal a décidé de créer un abonnement au service assainissement (part fixe) de 15 € par an et par habitation raccordée au réseau collectif. Cette taxe sera prélevée en même temps que la redevance actuelle qui est proportionnelle à votre consommation d'eau.

Jusqu'à ce jour les coûts d'assainissement supportés par les Louvernéens étaient inférieurs à ceux des communes environnantes. Ils vont rester à des niveaux faibles mais il ne nous est plus possible de moderniser les installations sans recettes complémentaires.

Communes (tarifs 2009 sauf pour Louverné)	Part fixe ou abonnement	Part proportionnelle ou redevance	Prix total payé pour une consommation de 120m ³ d'eau
Argentré	38,65 €	1,16 €	177,44 €
Bonchamp	38,65 €	1,16 €	177,44 €
Chalons du Maine	60,00 €	0,742 €	149,04 €
Changé	0,00 €	1,05 €	126,00 €
La Chapelle Anthenaïse	10,00 €	0,74 €	96,80 €
Laval	22,26 €	0,876 €	127,06 €
L'Huisserie	15,00 €	0,74 €	103,80 €
St Berthevin	15,44 €	1,21 €	160,89 €
Louverné (tarif 2010)	15,00 €	0,76 €	106,20 €



>> LA DIVERSIFICATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU : UNE NÉCESSITÉ POUR PRÉSERVER L'AVENIR.

Notre commune adhère depuis sa création au syndicat d'eau regroupant les communes de la Chapelle Anthenaïse, Chalons du Maine, la Bazouge des Alleux et Louverné.

Depuis la fermeture du captage de la Vannerie notre approvisionnement en eau provient d'une part, du captage d'eau souterraine de Chalons du Maine (pour environ 20%), d'autre part de la rivière «La Mayenne» par nos achats d'eau au syndicat de St Jean sur Mayenne (pour environ 80%).

Nous avons lancé en 2007 une réflexion sur la diversification et la sécurisation de nos ressources en eau. Diverses études ont été conduites dont une sur l'utilisation de l'eau de la carrière de la Gallorière. Il n'a pas été possible de retenir cette hypothèse en raison d'un renouvellement insuffisant de la nappe et des risques de pollution liés à la proximité des voies de circulation (RN162 et RD 901). Notre choix s'est donc porté sur l'exploitation du captage du Chénot (sur le territoire de la commune de Changé), dont les études réalisées en leur temps par la ville de Laval avaient révélé de fortes potentialités.

Les études pour définir les périmètres de protection sont en cours, elles seront suivies d'une enquête publique pour une mise en service espérée en 2013.

Ce nouveau captage permettra d'assurer environ 40% de nos ressources et constituera la base de la diversification nécessaire pour maintenir l'approvisionnement en cas de pollution accidentelle sur la rivière «La Mayenne». Sa production pourrait être complétée, si le besoin s'en faisait sentir, par le renforcement éventuel du captage de la Noë Germain à Chalon du Maine.

L'eau est une ressource rare qui doit être partagée par tous et à la disposition de tous. C'est pour cela qu'un grand nombre de collectivités de l'agglomération lavalloise a lancé une étude pour définir un schéma directeur permettant à terme d'interconnecter leurs réseaux ; notre syndicat participe à cette étude.

Par ailleurs, le syndicat d'eau a décidé d'une augmentation des tarifs de l'eau de 1%.

MOT DE LA MAJORITÉ

Une équipe **DYNAMIQUE** pour l'avenir de Louverné.

Louverné fait partie de la communauté d'agglomération de Laval (Laval Agglo) depuis sa création ; nos représentants élus y sont très actifs dans chacune de ses nombreuses commissions, car nous pensons que c'est le moyen de porter nos idées, non seulement pour la commune de Louverné mais pour l'agglomération tout entière. Le fonctionnement de notre agglomération ne peut en effet se résumer à la satisfaction de l'addition des demandes des 20 communes qui en sont membres. Nous savons que les enjeux de demain sont à l'échelle du territoire intercommunal. Ceci nécessite de mettre un peu notre « ego » de côté ou notre empressé-

ment à défendre uniquement notre commune et nos concitoyens. Nous nous attachons donc à renforcer l'attractivité du territoire de l'agglomération, à y améliorer les services à la population et à être des facilitateurs du développement économique, même si cela n'est pas sans risque. C'est bien ce que nous ferons ensemble qui sera porteur et bénéficiera au final à la vie des concitoyens de chacune des communes. Nous portons ce message à la communauté d'agglomération de Laval où il est bien compris par son président, Guillaume GAROT, avec lequel nos collaborations sont constructives.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2010.

Frédéric ADAM, Dominique ANGOT, Didier BERNARD, Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Béatrice BOUVET, Christelle BREUX, Eric COUANON, Nelly COURCELLE, Jean Louis DÉSSERT, Pascal DUBOIS, Christine DULUC, Hervé FLEURY, Fabienne FOURNIER, Gilbert HOUDAYER, Franck LÉCRIVAIN, Françoise LEFEUVRE, Jean François LENAIN, Françoise RIOULT, Christiane RIVIÈRE, Guy TOQUET, Isabelle VIELLE, Sylvie VIELLE

MOT DE LA MINORITÉ

« **Agir naturellement avec les Louvernéens.** »

Chers concitoyens, au cours du Conseil Municipal du 27 août dernier, le transfert de compétences du domaine éolien vers Laval-agglo a fait l'objet d'un débat.

Nous avons déclaré : « Nous ne sommes pas contre le développement des énergies nouvelles (même si l'éolien n'a rien prouvé), mais nous ne souhaitons pas donner « carte blanche » à Laval Agglo, sans savoir au préalable où pourraient être implantées des éoliennes sur les communes de l'agglomération. Afin de statuer en toute connaissance de cause et éviter, dans la mesure du possible, la gêne et les réactions des riverains, nous souhaitons que les Zones de Développement de l'Éolien soient au préalable définies avant l'extension des compétences de Laval Agglo dans ce domaine. »

Résultat du vote : 18 pour, 5 contre et 2 abstentions

Nous apprécions **la rénovation de la salle du Maine**, très utile pour les réunions familiales et celles des associations, mais nous regrettons que la couverture en fibrociment et les sanitaires, vieux de 40 ans, n'aient pas été remplacés.

Aujourd'hui, nous nous réjouissons de voir des projets figurant sur notre programme, aboutis ou en cours, tels que :

- la réflexion en cours sur les futures **salles socio-culturelles**, véritable « **Maison** » dédiée aux associations, **et de la bibliothèque-médiathèque**. L'emplacement entre la mairie et la poste est idéal, mais il faudra y préserver un espace vert, agréable et suffisamment vaste pour le centre bourg.
- l'attribution d'une **deuxième fleur**, venant récompenser les efforts réalisés par le personnel œuvrant pour l'amélioration de notre cadre de vie, avec pour objectif de réduire les surfaces bâchées et d'abandonner les pesticides et les traitements non naturels.
- la mise en place d'un réseau de **Pédibus**, permettant aux enfants d'aller à l'école à pied, encadrés par des bénévoles. Nous regrettons qu'un Conseil Municipal enfants ne soit pas déjà créé (cf. Courrier de la Mayenne du 22/05/2008).

Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2010, pleine de projets et de réussite !

Comptez sur les élus de la liste « Agir naturellement avec les Louvernéens » pour vous informer régulièrement et agir dans l'intérêt de la commune, pour vous. Andrée BIGNON, Rosa GONCALVES, Jean-Louis MALASSET, Christian RUSINEK

LES ÉCOLES

GROUPE SCOLAIRE

« JEAN DE LA FONTAINE »



>> À L'ÉCOLE MATERNELLE,

En cette fin d'année, les activités se poursuivent et les projets se réalisent ! Chaque classe fréquente la Bibliothèque Municipale de Louverné. Madame Anne POISSON, responsable de la Bibliothèque, les y accueille pour des recherches en rapport avec leurs projets et pour des lectures. Les deux classes de Petite Section ont pu y découvrir avec l'utilisation du Kamishibai (petit théâtre d'images), une autre manière de raconter les histoires.

Les élèves de la classe de Petite Section et Moyenne section au cours de leur semaine autour des jeux de société se sont rendus à la Ludothèque de Laval. Ils ont pu profiter des installations, découvrir et emprunter de nouveaux jeux

Actuellement, tous se préparent à recevoir la Compagnie Art Zygote qui donnera une représentation de son spectacle « si j'étais ... » (un conte de Noël) dans le hall de l'École Maternelle.

L'année 2009 se terminera par un goûter de Noël offert par l'Amicale Laïque et les classes recevront en cadeaux de nouveaux jeux.



>> À L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les 5 classes de cycle 3 (117 élèves) vont bénéficier d'un cycle escrime financé par l'Amicale Laïque de l'école. Cinq séances auront lieu à la salle Colette BESSON à Louverné encadrées par M. DELATTRE, maître d'armes au comité départemental d'escrime, et une séance à la salle d'escrime de Laval.



Les élèves de CE2 nous racontent :

«Le 9 novembre, nous avons eu notre première leçon d'escrime.

On s'est équipé avec les protections (vestes et masques).

Le moniteur nous a présenté les armes: le fleuret et le sabre.

Ensuite, il nous a expliqué les règles: ne pas toucher aux jambes, ni derrière la tête. C'est-à-dire qu'on peut toucher n'importe où au-dessus de la ceinture sauf derrière la tête..

Pour finir, on a joué au jeu du château puis on a fait un duel.

À la fin de la séance, on a déposé le matériel devant nous.»



>> ÉCOLE SAINTE MARIE : DES ENFANTS EN PROJET

Les enfants de CM1/CM2 sont partis en classe transplantée « Graines de conteur » du 14 au 18 septembre 2009, à Plouha, dans les Côtes d'Armor, afin d'écrire le conte qui leur servira de trame pour leur comédie musicale (théâtre, chant, danse sont au programme).

En arts visuels, les classes de PS1/PS2, PS2/MS, MS/GS, GS/CP, CP/CE1, CE1 sont entrées dans le projet sculpture. Certaines d'entre elles se sont déjà rendues au musée Tatin à Cossé Le Vivien, à l'espace Derbré à Ernée afin d'observer et de mettre en pratique. Quant aux classes de cycle 3, leur projet est de laisser trace de leur passage à l'école Ste Marie.

Des classes de maternelle et de primaire ont décidé aussi de se tourner vers l'environnement et sont entrées dans le projet « Le jardin ». Quelques-unes d'entre elles sont allées visiter l'exposition à Mayenne, à Don Bosco.

Les élèves de CP/CE1 et CE2/CM1 ont adhéré au projet d'expression corporelle en lien avec la sculpture.

Tous ces projets de classes mais aussi d'école ont comme aboutissement une représentation au public, le 2 avril 2010, à 20h30, aux Angenoises, à Bonchamp. L'exposition d'arts visuels sera organisée dans le hall d'entrée, suivie d'un spectacle : la sculpture par le corps en première partie et la comédie musicale en seconde.



>> LE MONDE DES P'TITS BOUTS À LA LA PLANÈTE COULEUR...

Depuis le 1^{er} novembre 2009, la municipalité a pris le relais de Familles Rurales, que nous remercions pour tout le travail accompli pendant 15 années de gestion de la halte-garderie « Les P'tits Bouts ». Cette structure Multi-accueil désormais appelée « Le Monde des P'tits Bouts » propose un accueil régulier à temps complet ou partiel, un accueil occasionnel ainsi qu'un accueil d'urgence pour une amplitude horaire selon les modes de garde pouvant aller de 07h30 à 19h00 du lundi au vendredi pour les jeunes enfants de deux mois à 4 ans.

Multi-accueil Communal

Le Monde des P'tits Bouts

La Planète Couleur

rue Paul Gauguin - tél. 02 43 01 19 16

mulltiaccueil-louverne@orange.fr.

Sylvie VIELLE,
adjoite en charge
de la petite enfance

Isabelle ROZIÈRE,
auxiliaire de puériculture

Anne-Marie THÉBAULT,
éducatrice de jeunes enfants

Martine MAIGNAN,
adjoite d'animation



Sonia RAGAZZO,
adjoite d'animation

Charlène LOURY,
adjoite d'animation

ENFANCE JEUNESSE



>> MERCREDIS-LOISIRS

L'accueil est ouvert tous les mercredis de l'année scolaire aux enfants scolarisés. Ils y sont accueillis de 7h à 19h à la journée ou à la demi-journée. L'inscription se fait au préalable en remplissant un bulletin que vous pouvez retirer auprès du personnel d'animation ou en Mairie. Depuis septembre, nos activités tournent autour de la musique ; avec au programme : confection d'instruments (maracasses, bâton de pluie, carillons...), fresque musicale, quizz musical et karaoké pour les plus grands. Les primaires ont davantage d'activités à la carte parmi lesquelles ils choisissent : jeux collectifs, activités manuelles ou jeux de société. Des sorties ont été organisées : bibliothèque, balade avec Jean-Luc BOULAY du Centre d'Initiation à la Nature avec fabrication d'instruments de musique grâce à des objets trouvés ça et là durant l'excursion.

Au programme en décembre :

- chasse au trésor à la résidence Domitys pour les primaires et décoration du sapin de Noël. Un petit goûter leur a été offert pour les remercier de leur visite,
- conte de Noël (pour les maternels) et grand jeu (pour les grands) organisés par la Maison de l'Europe,

Cette année se terminera par un goûter-spectacle préparé par les enfants.

Recette pour un mercredi réussi :

*une bonne dose de « vie en collectivité »,
une pincée de « règles de vie »,
y ajouter « autonomie » et « épanouissement » de chacun,
mélanger à beaucoup de « communication » .
Le tout compose une bonne journée d'accueil.*

>> OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Chaque demi-journée, par petits groupes, douze jeunes de seize à dix-huit ans participent à des travaux d'intérêt général dans le cadre de l'opération Argent de poche, organisée par Laval agglomération en partenariat avec la mairie. Entre réaménagement de la salle du Maine et autres petits travaux d'entretien, six d'entre eux ont refait rue des Platanes les joints des bordures des trottoirs et des caniveaux, désherbés pour éviter que les mauvaises herbes ne viennent à nouveau s'y installer. Cette alternative évitera l'utilisation d'un chalumeau ou de la vapeur pour désherber sur cette voie sensible au développement des mauvaises herbes. Ainsi, les jeunes ont contribué au développement durable de leur commune. Comme eux et si vous avez 16 ans révolus, n'hésitez pas à participer aux chantiers « Argent de poche ». Pour chaque demi-journée de trois heures de travail, chaque jeune reçoit 15 €.

Inscription en mairie pour les prochaines vacances scolaires de février 2010.

LOUVERNÉ EN BREF



>> COMMÉMORATION 11 NOVEMBRE 2009

Cette cérémonie est l'occasion de rendre hommage aux anciens combattants, de ne pas oublier les sacrifices et les souffrances de toute cette génération lors de la « grande guerre ». Il importe maintenant de transmettre à la jeunesse l'héritage des valeurs défendues.



>> REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Le Maire et Mme GOMBAULT, Présidente de l'UDAF, ont remis la médaille d'or de la famille Française à Mme et M. SOLLIER. C'est avec beaucoup d'émotion que cette famille de sept enfants, 13 petits enfants et 5 arrière petits enfants a reçu cette distinction méritée.



>> RENCONTRE AVEC LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vendredi 23 octobre, Salle du Maine, le conseil municipal a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux Louvernéens, installés sur la commune depuis le début de l'année 2009. Après présentation de la commune, de ses services, des contacts ont pu s'établir avec les représentants des différentes associations louvernéennes présents lors de cette rencontre. Ce fut l'occasion également de découvrir en avant-première la salle du Maine entièrement rénovée.

>> REMISE DU TITRE DE MAIRE-ADJOINT HONORAIRE À M. PAUL GAULIER

Les anciens maires, maires délégués et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans peuvent se voir conférer, s'ils le désirent, le titre honorifique de maire, ou maire-adjoint honoraire. M. Paul GAULIER, qui a exercé les fonctions de maire en 1971, d'adjoint de 1972 à 1978 et de conseiller jusqu'en 1989 s'est ainsi vu conférer, par Monsieur le Préfet de la Mayenne, le titre de maire-adjoint honoraire. Cette remise de titre a été l'occasion pour Victor LANDAIS, son compagnon de l'époque, de retracer sa carrière d' élu.



>> REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Samedi 14 novembre, le Maire et les adjoints ont remis 17 médailles du travail :

Deux médailles Grand Or ont été décernées à M. Bernard DESPRÉS et à Mme Thérèse THOMAS pour 40 ans d'activité.

Ont également été distingués :

Médailles d'or : Mme Nadine COEUDEVEZ, M. Bertrand RIDEREAU, Mme Myriam TUAL

Médailles de vermeil : Mme Dominique FRACAPANE, M. Patrick LECAUDEY, M. Michel PAUCHARD, Mme Marie-Christine ROUSSEAU.

Médailles d'argent : M. Philippe BARBEDETTE, Mme Patricia BEDOUAIN, M. Dominique CHASSE, M. Philippe DELAHAIE, M. Patrice DUMOULIN, M. Christophe LEVALET, M. Patrick PELÉ, M. Jean-Claude POULHAZAN.





>> ENVIE DE VACANCES ?

Le C.C.A.S. vous propose un séjour d'une semaine en pension complète pour 180€ par personne. En 2010, le CCAS de Louverné (Centre Communal d'Action Sociale) en partenariat avec l'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) vous propose de partir en vacances, en groupe, grâce à une prise en charge partielle du coût de votre séjour.

Pour bénéficier de cette aide, vous devez :

- être âgé de plus de 60 ans
- être en retraite ou sans activité professionnelle
- être non imposable avant déduction fiscale

Le séjour aura lieu à Nevez près de Concarneau du samedi 12 juin au samedi 19 juin 2010 (au prix public de 360€). Grâce à l'aide financière de 180€ apportées par l'ANCV aux personnes éligibles, le coût final s'établit à 180€ par bénéficiaire (pension complète, activités et animations comprises). Il faut y ajouter le coût du transport aller-retour pour 50€ environ par pers. sur une base de 30 personnes.

Renseignements et inscriptions : (dans la limite de 34 places) - Mairie de Louverné
Christiane RIVIÈRE - Vice-présidente du CCAS - Tél. 02 43 01 10 08

INFOS VIE LOCALE

>> REPAS ANNUEL CCAS

Le repas annuel du CCAS pour les aînés de la commune ayant 70 ans au 31 décembre 2010 aura lieu le 27 février 2010 à la salle des Pléiades. Une participation de 5€ sera demandée. Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, merci de vous faire connaître près de la mairie pour recevoir votre invitation.



>> LES 60 ANS DE L'ARC-EN-CIEL GYM

Le 14 novembre au soir, l'Arc-en-ciel gymnastique fêtait ses 60 ans au cours d'un gala qui a permis au public nombreux de voir évoluer les gymnastes. Nous souhaitons nous associer aux félicitations adressées à Yves BENOIT pour ses 55 années passées au sein de l'association comme sportif ou comme bénévole.



De gauche à droite Christiane RIVIÈRE présidente du CCAS, Francis GEANNIN, Danielle GEANNIN, Jean LUCAS, Françoise RIOULT, Claude POUTEAU, Monique DUCHESNE, Roger BETTON, Marie-Françoise LEFEUVRE.

>> BANQUE ALIMENTAIRE

Chaque semaine, 8 bénévoles se relaient pour assurer la distribution près des bénéficiaires de cette aide. Les personnes en situation difficile, passagère ou sur une plus longue durée, doivent faire la demande d'aide près de l'assistante sociale.

Lors de la venue de M. MASSON président de la Banque Alimentaire, les consignes d'hygiène ont été rappelées aux bénévoles. L'équipe a pu visiter l'entrepôt et mieux comprendre le fonctionnement de la mise à disposition des denrées.

La collecte annuelle a lieu chaque année fin novembre. Sur notre commune les magasins VIVECO et SHOPI participent à cette opération. Nous les en remercions ainsi que les généreux donateurs.



RECETTE

Pour 4 personnes

FEUILLETÉ POMMES - CANARD

>> INGRÉDIENTS

magrets de canard en tranches
4 à 5 pommes
Pâte feuilletée
Salade

>> PRÉPARATION :

Couper les pommes en rondelles et les faire revenir au beurre.
Sur une plaque allant au four, recouvrir de papier cuisson.
Déposer 4 à 5 tranches de magrets de canard, recouvrir avec les pommes, puis la pâte feuilletée coupée en rond. Écraser les bords.
Cuire 20 à 25min th6.
À la sortie du four, retourner les feuilletés et présenter sur un lit de salade.

>> JEU DE MOTS

À partir des lettres placées sur les cubes, trouvez CINQ MOTS de six lettres horizontalement. Le premier mot est donné.



1- ça ne se dit pas
(réponse : SECRET)

2- figure en avion

3- un gâteau du tonnerre

>> AIDES AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de la politique globale de la commune pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, la municipalité propose depuis juin 2008 une aide aux particuliers en vue de les inciter à utiliser les énergies renouvelables.

Cette aide est destinée aux propriétaires occupants ou non, plafonnée à 500€ par bénéficiaire et porte sur le coût de l'installation (main-d'œuvre uniquement) des équipements subventionnés, à savoir :

- panneaux solaires thermiques,
- chauffage par géothermie,
- chauffage thermodynamique (pompes à chaleur air/air, air/eau, ...)

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

>> AIDE AUX PROJETS JEUNES

Nous vous rappelons que le CCAS propose une aide aux jeunes Louvernéens âgés de 18 à 25 ans, ayant un projet à vocation humanitaire ou sociale à l'étranger. Une bourse de 10% des dépenses engagées, plafonnée à 200€.

Renseignements à la mairie



4- aide pour trouver

5- mesure de capacité

6- l'art du jardinier

Réponses : 1- SECRET / 2- VRILLE / 3- ÉCLAIR / 4- INDICE / 5- EXAMEN / 6- FLORAL

>> FÊTES ET CÉRÉMONIES

LES PLÉIADES

23-24 janvier	Spectacle - Cosi Cantano Tutti
30 janvier	Soirée dansante - BCL
6-7 février	Théâtre - Familles Rurales
20 février	Soirée dansante - AFN
20 mars	Soirée dansante - APEL
21 mars	Loto - Comité d'animation
27 mars	Soirée dansante - Louverné Sports
2 mai	Loto - OGEC
4 juin	Gala de danse - Familles Rurales

SALLE DU MAINE

17 janvier	Loto - Amicale Laïque
23 janvier	Soirée dansante - Tennis de Table
12-13 mars	Bourse aux vêtements - Familles Rurales

AUTRES FESTIVITÉS

5-6 juin	Fête communale Cochon grillé - Comité d'Animation
12-13 juin	Kermesse paroissiale
20 juin	Fête de la Musique
27 juin	Fête champêtre - Amicale Laïque



ADRESSES UTILES

>> MAIRIE

Horaires :

lundi après-midi de 14h à 18h
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi matin de 9h à 12h

>> PERMANENCES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS.

2, rue Abbé Angot - 53950 Louverné
Tél. 02 43 01 10 08 - Fax : 02 43 37 83 50
e-mail : louverne.mairie@wanadoo.fr
Élu d'astreinte : 06 76 34 73 42

>> PERMANENCE ASSISTANTS SOCIAUX :

Mme BERTIER et M. CLAVEAU
Le vendredi matin de 10h30 à 12h
NOTA : Les ressortissants du hameau de Niafles devront s'adresser au Centre Social des pommeraies.
Tél. 02 43 37 37 34 et
demander M. CLAVEAU.

>> SERVICES PUBLICS

>> **Pompier Laval** : 18
>> **SAMU Laval** : le 15 ou 02 43 66 11 11
>> **Gendarmerie Argentré** : le 17 ou 02 43 37 30 04
>> **La Poste Louverné** : 02 43 01 12 30
9, rue Auguste Renoir
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 13h45-17h30
Jeudi au vendredi : 9h-12h / 13h45-17h30
Samedi : 9h-12h.

>> SERVICES MEDICAUX

>> **Médecins**
Dr BOURIAUD - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 01 16 94
Dr BINEAU - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 37 67 66

>> **Pédicure - Podologue**
Mme FIDEL-BORDIGONI - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 01 69 28 - Port. 06 75 21 98 93

>> **Ostéopathe D.O.**
Mlle Gwenaëlle FOULONNEAU - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 90 30 27 - Port. 06 83 70 24 79

>> **Pharmacie «les Alizés»**
M. LIREUX - 1, Place St-Martin
Tél. 02 43 01 10 67

>> **Infirmières**
Mmes DANIEL et DELOUME - 32, rue Nationale
Port. 06 59 62 21 30
Permanence : Mardi et vendredi matin de 8h à 9h

>> **Orthophonistes**
Mmes PRÉAUX et DECIZE - 44 bis, rue Nationale
Tél. 02 43 64 21 11

>> **Chirurgiens-Dentistes**
Mmes GILLOT & BOUTEILLER,
M. LE MEILLOUR, M. TRUCCO JUAN
Place St-Martin - Tél. 02 43 01 16 76

>> **Masseur-Kinésithérapeute**
M. MORVAN, COUPÉ et BESNARD - 2C, rue du Maine
Tél. 02 43 69 06 25

>> **Psychologue Clinicienne**
Mme Sidoine GUESNE - 22, rue Nationale
Port. 06 79 42 52 27

>> AUTRES SERVICES

>> **Restaurant Scolaire**
rue du Stade - Responsable : M. ÉRAULT
Tél. 02 43 01 13 71

>> **École de Musique Municipale**
Renseignements et inscriptions auprès du directeur F. SERVEAU - Port. 06 74 95 80 37

>> **Bibliothèque Municipale**
Tél. 02 43 26 38 08
Horaires d'ouverture :
Lundi 16h-18h - Mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h30
Vendredi 16h-18h30 - Samedi 10h-12h30

>> **Multi-accueil communal Le Monde des P'tits Bouts « La Planète Couleur »**
rue Paul Gauguin - Tél. 02 43 01 19 16
e-mail : multiaccueil-louverne@orange.fr

>> **Déchetterie**
Jours et Horaires d'ouverture habituels
Lundi et vendredi : 9h-12h
Mercredi, Jeudi et Samedi : 9h-12h et 13h-18h
Collecte des déchets ménagers
- 2 collectes/semaine, lundi et jeudi
- jours fériés, collecte supprimée

>> ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

>> **Groupe Scolaire Publique "J. De La Fontaine"**

- **École Primaire** - 11, rue Auguste renoir
Directrice : Mme JAN - Tél. 02 43 01 11 17
- **École Maternelle** - 15, rue Auguste Renoir
Directrice : Mme MICHEL - Tél. 02 43 37 63 54

>> **École Privée Sainte-Marie**

- **École Primaire et Maternelle** - rue du Stade
Directrice : Mme LANDRY
Tél. 09 64 25 51 15 ou 06 32 89 76 14

>> ASSOCIATIONS CULTURELLES

>> **Les Amis De La Bibliothèque**
Christiane RIVIÈRE - 5, impasse de Dublin
Tél. 02 43 37 81 07 - Port. 06 03 36 12 82

>> **Arc-En-Ciel "Batterie Fanfare"**
Jérémy BEUCHER - La Pichonnière
Tél. 06 86 79 94 49

>> **Così Cantano Tutti**
Laurence ESCOPIER - 30 bis, rue des Pins
02 43 01 38 34

>> **Musica Fidelio**
Xavier ROGUE - 18, rue des prés - 53960 Bonchamp
02 43 90 39 26

>> ASSOCIATIONS SPORTIVES

>> **Louverné Sports Football - Volley Loisir**
Jean-Luc GUILMET - 22, rue Claude Monet
Tél. 02 43 37 67 84

>> **Arc-En-Ciel "Sport Loisirs"**
Thierry SABIN - les Épis - 53960 Bonchamp
Tél. 02 43 90 30 15

>> **Basket Club**
Jérôme DÉSSERT - 8, rue René Descartes
Tél. 06 15 70 51 80

>> **Tennis De Table**
Bernard TRAVERS - 13, rue Pierre Bourré
Tél. 02 43 37 60 51

>> **Tennis Club**
Damien LERAY - 11, rue de la Fontaine - Laval
Tél. 02 43 53 34 94

>> **Cyclo-Club Tourisme Louvernéen**
René LELIÈVRE - 14, rue du Douanier Rousseau
Tél. 02 43 37 67 83

>> **Team VTT Louverné**
Nicolas POTTIER - 7, impasse M. Utrillo
Tél. 02 43 26 38 72

>> **École Long Ho**
Pascal DUBOIS - 21, bd Paul-Émile Victor
Tél. 02 43 66 83 49

>> **Moto Club Louvernéen**
Pascal CHEVALIER - 10, rue de la Pérouse
Tél. 02 43 01 12 21 - Port. 06 17 28 94 76

>> **A.C.R.E.L.**
(Amis du Cheval et Randonneurs Equestres Louvernéens)
"Le lin bleu"
Tél. 02 43 01 16 05 ou 02 43 37 60 99

>> AUTRES ASSOCIATIONS

>> **Scrapcopines 53**
Patricia BEDOUAIN - 17, rue du Commandant Charcot
Tél. 02 43 37 72 84

>> **Comité d'Animation**
Lionel LELIÈVRE (président) - 21, av. J. Cartier
Tél. 02 43 37 68 83

>> **Comité De Jumelage Louverné/La Chapelle-Anth./ Gundelfingen**
Patrick REAUTEZ - 1, rue des Sports - La Chapelle-Anth.
Tél. 02 43 01 18 39 - Port. 06 20 35 61 11

>> **Club De La Bonne Entente**
Jean-Pierre THIBAUT (président)
42, rue des Fauvettes 53210 Argentré
Tél. 02 43 37 33 54

>> **Familles Rurales**
Marinette CHAPLET - 21, rue Nationale
Tél. 02 43 37 61 19

>> **Aide À Domicile En Milieu Rural**
Josette MAHOÛÉ - Changé - Port. 06 42 16 61 33
Secrétariat : Tél. 02 43 58 02 91
1, place St Martin - 2^{ème} étage - Bât. Bibliothèque

>> **Amicale Des Écoles Publiques**
Patrick BREUX - 5, rue de Beauregard
Tél. 02 43 37 69 90

• **section Gym Tonic :**
Stéphanie JAUME - Tél. 02 43 02 66 46
Françoise LEFEUVRE - Tél. 02 43 37 64 14

>> **Écoles Privées**
- **APEL** - Céline BOUSSARD
14, rue Madame de Sévigné - Tél. 02 43 37 86 77
- **O.G.E.C.** - Séverine BLANCHOUIN
2, place Paul-Émile Victor - Tél. 02 43 37 58 28

>> **CUMA**
Jean-François LENAIN
"les Manourières" - Tél. 02 43 01 14 74

>> **Anciens Combattants Et Prisonniers**
André MACÉ - 14, rue Nationale
Tél. 02 43 01 12 15

>> **A.F.N.**
Norbert HERCENT - 9, rue du Maine
Tél. 02 43 01 12 04

>> **Correspondants de Presse**
• **Ouest France**
Josiane DORGÈRE - Tél. 02 43 37 33 17
e-mail : André.Dorgère@wanadoo.fr
• **Le Courrier de la Mayenne**
Viviane NAIL - Port. 06 09 33 08 77
e-mail : viviane.nail@orange.fr